

OCBM Namur du 29 janvier 2026 - Document préparatoire
Points 1.6.pour avis : Prochaines évaluations de l'offre TEC-Ligne E20 (Marche-Liège)

Contexte

Sur base du processus « Evaluation de l'offre de bus TEC », l'AOT (Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés – SPW MI) pilote la réalisation de deux étapes d'évaluation pour chaque ligne de bus créée ou significativement modifiée (une première étape après 18 mois appelée « évaluation intermédiaire » et une seconde (après 3 ans de la mise en service) en intégrant les parties prenantes concernées. Chaque étape d'évaluation comprend l'établissement d'un plan d'actions. L'objectif de ces évaluations est de s'assurer de la pertinence des offres mises en place et d'identifier les actions nécessaires à l'amélioration de l'attractivité de l'offre sur ces lignes pour contribuer au transfert modal visé par la Wallonie.

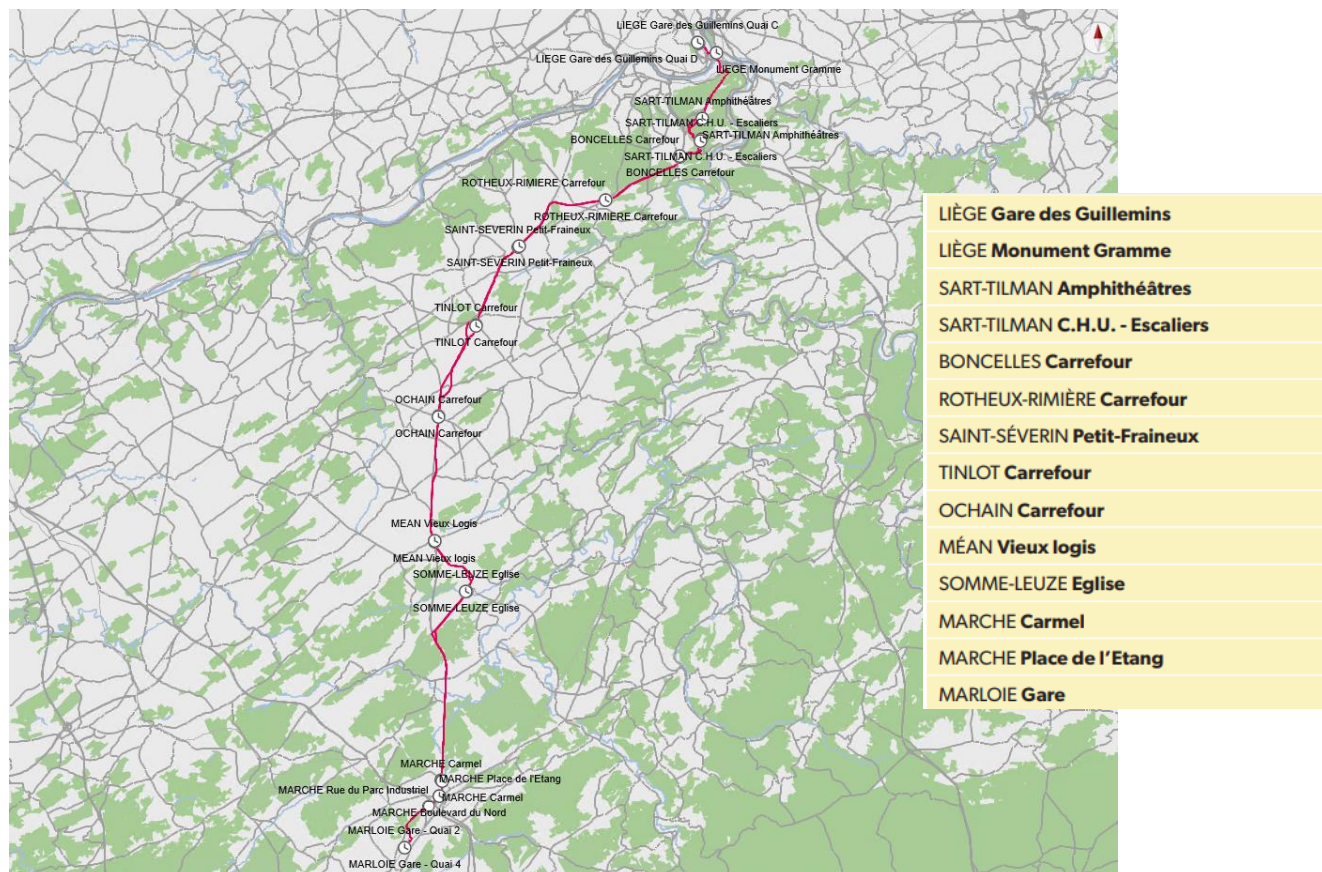
Lors de chaque session d'OCBM, la liste des lignes qui font l'objet d'une évaluation à court terme est présentée afin:

- De sensibiliser l'ensemble des acteurs à la démarche d'évaluation ;
- Que l'Organe puisse mettre en évidence les principaux enjeux à prendre en compte dans l'évaluation de chacune des lignes concernées.

La prochaine évaluation qui concerne le bassin de mobilité de Namur sont :

- La ligne Express E20 « Marche - Liège » (Evaluation finale)

Ligne express E20 « Marche - Liège » à évaluer (évaluation définitive)



www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

La ligne Express E20 a été commercialisée dans un premier temps en tant que ligne WEL W04 soumise à réservation dès avril 2019, l'offre ne circulait qu'en heures de pointes. Transformée en ligne express E20 sans réservation et renforcée en octobre 2020 et septembre 2021, elle dispose aujourd'hui :

- En semaine, d'un bus/h/sens de 6h à 20h (+ renforts en période scolaire) ;
- Le samedi, d'un bus/2h de 6h à 20h ;
- Le dimanche, 2 aller-retour en fin de journée.

L'offre kilométrique annuelle de cette ligne est de 575.500 km, pour une compensation régionale standard pour ce type de ligne de l'ordre de 1.500.000 €/an.

Une évaluation intermédiaire s'est déroulée en automne 2022.

Les principales actions identifiées afin d'améliorer l'attractivité de l'offre étaient les suivantes :

- Le renforcement du niveau d'offre cible par :

- Un renfort de fréquence unidirectionnel aux jours et heures de pointes scolaires pour atteindre un parcours toutes les demi-heures vers Liège le matin et vers Marche le soir ;
- Deux parcours vers Liège les dimanches à destination des étudiants kotteurs.
- L'analyse de la possibilité d'ajouter un arrêt dans le zoning industriel Nord de Baillonville, au regard des contraintes de vitesse commerciale et de traversée piétonne sécurisée ;
- L'élaboration d'une série d'actions visant l'amélioration de l'accessibilité intermodale de l'offre sur cette ligne afin de contribuer davantage au transfert modal visé. Il s'agit d'aménager des quais PMR aux arrêts pertinents, d'étudier la possibilité de développer des services de mobilités locales flexibles pour couvrir les premier et dernier kilomètres autour de certains arrêts, etc.

Une analyse de performance est réalisée sur base des deux indicateurs suivants qui illustrent le succès rencontré par la ligne :

- **V/K** soit le nombre de validations annuelles / le nombre de kilomètres annuels parcourus,
- **V/N** soit le nombre moyen de validations par parcours.

Le **V/K** (2024) de la E20 est de **0,35** ce qui est légèrement inférieur à la moyenne des lignes de même type (V/K 0,45) et le **V/N** est de **21,80**, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des lignes de même type (Express) (V/N de 18,83).

Les principaux enjeux de l'évaluation de la E20 identifiés par l'AOT sont dès lors :

- D'analyser la pertinence des différents renforts d'offre implémentés ;
- D'améliorer la complémentarité horaire des trains L et bus E20 entre les terminus (bus et train partent quasiment aux mêmes heures), tout en desservant des centralités différentes sur leur parcours ;
- D'évaluer l'amélioration de la vitesse commerciale et de la ponctualité de l'offre à la suite des aménagements réalisés en faveur du Busway entre le Sart Tilman de la gare de Liège Guillemins ;
- D'évaluer les actions d'amélioration de l'accessibilité aux arrêts.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte que la ligne TEC E20, 6 et 601 fera l'objet d'une évaluation durant le prochain semestre.

Il identifie les enjeux suivants à prendre en compte dans ces évaluations :

- **Ligne Express E20 :**

- D'analyser la pertinence des différents renforts d'offre implémentés ;
- D'améliorer la complémentarité horaire des trains L et bus E20 entre les terminus (bus et train partent quasiment aux mêmes heures), tout en desservant des centralités différentes sur leur parcours ;
- D'évaluer l'amélioration de la vitesse commerciale et de la ponctualité de l'offre suite aux aménagements réalisés en faveur du Busway entre le Sart Tilman de la gare de Liège Guillemins ;
- D'évaluer les actions d'amélioration de l'accessibilité aux arrêts ;
- (à compléter par l'Organe)

L'Organe recommande à l'ensemble des parties prenantes de contribuer activement aux ateliers d'évaluation qui seront organisés par l'AOT en vue d'optimiser l'offre et d'en améliorer son attractivité.